

DANS L'ŒIL DU LYNX

Bulletin sur les animaux à fourrure de la région

Automne 2022

Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

SOMMAIRE

Gros plan sur la martre d'Amérique

État des populations d'animaux à fourrure

Actualités

Mot du Ministère

Piégeurs de Lanaudière et des Laurentides, voici notre bulletin d'information traitant des animaux à fourrure de la région. À partir de cette année, seuls les piégeurs qui ont recueilli des données à l'aide du carnet du piégeur et qui l'ont retourné au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) recevront ce bulletin en exclusivité.

Ce deuxième numéro dresse un état de la situation de la dernière saison de piégeage dans la région, plus particulièrement pour la martre d'Amérique.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et qu'ils vous inciteront à poursuivre votre précieuse collaboration avec nous.

Comme vous le savez, en fournissant au Ministère les renseignements sur vos activités de piégeage et sur l'abondance des animaux à fourrure chaque année, vous collaborez de façon importante au suivi des activités de piégeage ainsi qu'à la gestion des animaux à fourrure au Québec.

Merci encore et bonne lecture!

La Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides



Gros plan sur la martre d'Amérique

La préférée des piégeurs

La martre est une des espèces les plus prisées par les piégeurs, car elle est relativement facile à capturer à cause de sa curiosité et, jusqu'à récemment, sa fourrure avait une bonne valeur. C'est généralement l'espèce dont la fourrure génère le plus de revenus annuels au Québec (562 000 \$ en 2021-2022, 20-30 % du revenu total). À l'image de l'ensemble des animaux à fourrure, le nombre de martres récoltées chaque année est en baisse depuis 10 ans (passant de plus de 20 000 en 2010 à moins de 15 000 depuis 3 ans), reflet du nombre de piégeurs actifs et des prix des fourrures, eux aussi en baisse.

Par ailleurs, la récolte de martres présente de fortes variations interannuelles, pouvant doubler d'une année à l'autre. La martre est un prédateur opportuniste qui se nourrit de lièvres, de petits mammifères, d'écureuils et de



gélinottes ou de tétas, au gré des espèces qu'elle croise. Elle suit donc les variations d'abondance de ses proies. Selon les régions, les lièvres peuvent suivre des cycles d'environ 10 ans et les petits mammifères (principalement le campagnol à dos roux), de 4 ans. Lorsque la nourriture est plus rare, les martes doivent se déplacer plus longtemps et sur de plus longues distances afin de trouver à manger, les rendant plus faciles à piéger.

La martre est aussi sensible aux perturbations de son habitat, notamment aux coupes forestières. Elle évite de traverser les milieux ouverts, car elle est aussi une proie pour les rapaces et certains autres carnivores. Elle préfère donc rester à couvert dans les forêts plus denses, offrant à la fois une protection contre ses prédateurs et des possibilités de chasse. Il existe souvent un conflit d'usage entre l'exploitation forestière et les piégeurs qui souhaitent conserver des massifs intacts pour maintenir les populations de martes.

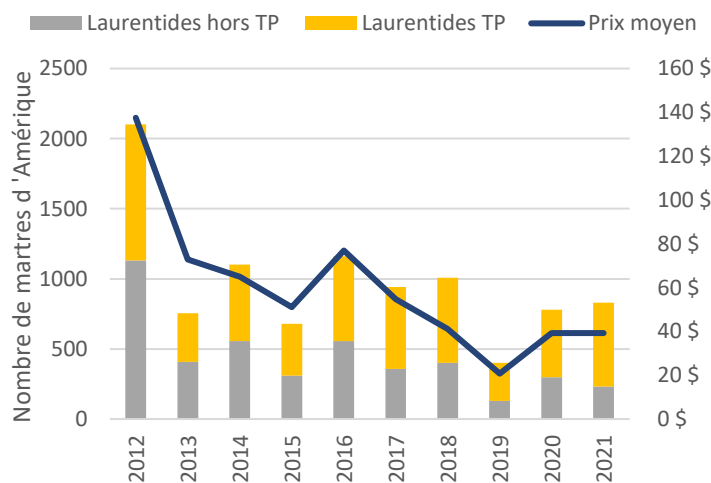
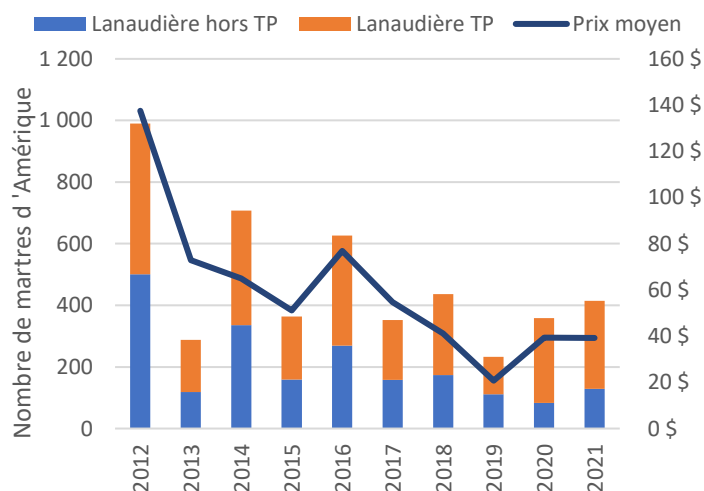
Pour en savoir davantage sur l'état de la situation de l'espèce à l'échelle provinciale, le Ministère mettra à jour dans la prochaine année le bilan de l'exploitation de la martre (2012-2021), à mi-chemin du plan de gestion des animaux à fourrure : mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure/.

Profil de la récolte dans la région

Le portrait de la récolte des animaux à fourrure et les indices de tendance et d'abondance dans la région sont établis à partir de différentes sources d'information telles que le nombre des fourrures commercialisées et les carnets du piégeur reçus et adéquatement complétés. Cette année, une cinquantaine de carnets complétés ont été retournés au MFFP sur les 200 piégeurs (80 dans Lanaudière; 120 dans les Laurentides) qui ont commercialisé au moins une fourrure de martre. Votre contribution est donc essentielle pour guider les choix de gestion des animaux à fourrure. En ce sens, je vous remercie grandement de votre apport et demande votre collaboration et vos idées afin d'améliorer la participation des piégeurs au remplissage et à la remise du carnet du piégeur.

Bien qu'il témoigne de vos observations, le portrait de la situation s'avère plutôt limité dû au nombre de carnets

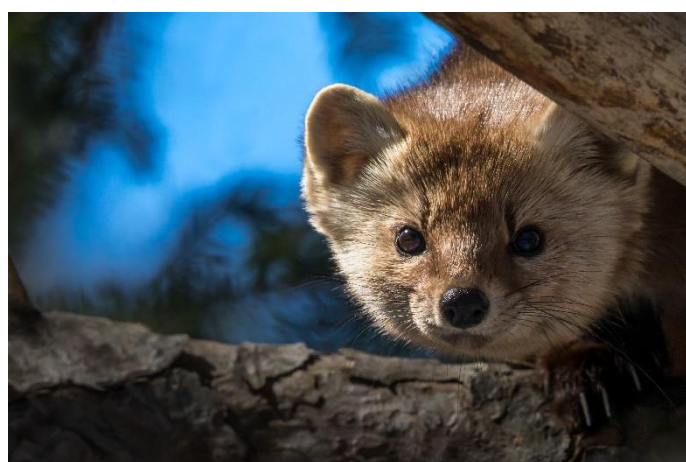
reçus. Néanmoins, par la vente des fourrures, nous sommes en mesure de constater que la récolte de martes dans la région est relativement stable dans les 10 dernières années et que l'augmentation des captures observées en 2020 s'est poursuivie en 2021. Indéniablement, la récolte est en phase avec le prix des fourrures. On constate également que la proportion des fourrures de martre commercialisées provenant des détenteurs de droits exclusifs de piégeage augmente, passant de 49 % à 77 % pour Lanaudière et de 46 % à 62 % dans les Laurentides. Le prix de la fourrure de martre est par ailleurs légèrement plus élevé que celui établi lors du creux historique de la saison 2019-2020 avec une valeur de près de 40 \$.



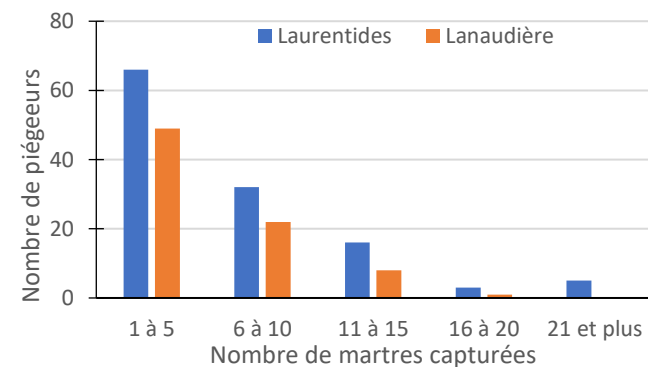
Nombre de martes d'Amérique commercialisées et prix moyen des fourrures depuis 10 ans dans les régions de Lanaudière et des Laurentides



Le rendement moyen global de 2021-2022 (nombre de martes commercialisées/100 km² de territoire) est globalement plus faible que la moyenne des 10 dernières années (-9 % pour Lanaudière et -14 % pour les Laurentides). Cette tendance s'explique par le nombre très faible de trappeurs ayant commercialisé une fourrure de martre provenant du territoire libre. Toutefois, le rendement sur les territoires de piégeage à droits exclusifs est de loin plus élevé que sur le territoire libre et présente même une hausse en 2021-2022 (5 % pour Lanaudière et 10 % pour les Laurentides).

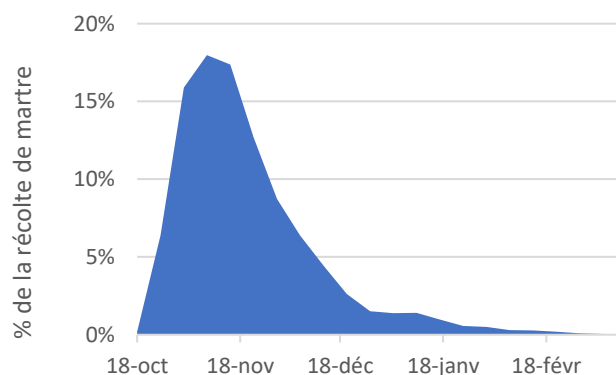


En 2021-2022 dans la région de Lanaudière, 80 piégeurs ont commercialisé une fourrure de martre contre 122 piégeurs dans les Laurentides, totalisant 1 244 peaux de martre offertes sur le marché. Dans Lanaudière, 88 % des piégeurs ont vendu de 1 à 10 martes tandis que cette proportion est de 80 % dans les Laurentides.



Nombre de martes transigées par piégeur en 2021-2022 pour les régions de Lanaudière et des Laurentides

Basé sur la cinquantaine de carnets reçus (une dizaine de plus que l'an dernier) et donc sur les informations fournies directement par les observations des trappeurs de la région, pour Lanaudière et les Laurentides, le succès de piégeage (nombre de martes /100 nuits-pièges) pour l'année 2021-2022 a été supérieur de près de 35 % à la moyenne des 10 dernières années. Bien qu'en légère augmentation cette année, l'effort de piégeage de 541 nuits-pièges dans Lanaudière demeure inférieur de 20 % à la moyenne de la décennie. De son côté, la région des Laurentides continue de présenter une baisse de l'effort de piégeage de la martre, qui est maintenant de 22 % moins important que la moyenne des 10 dernières années.



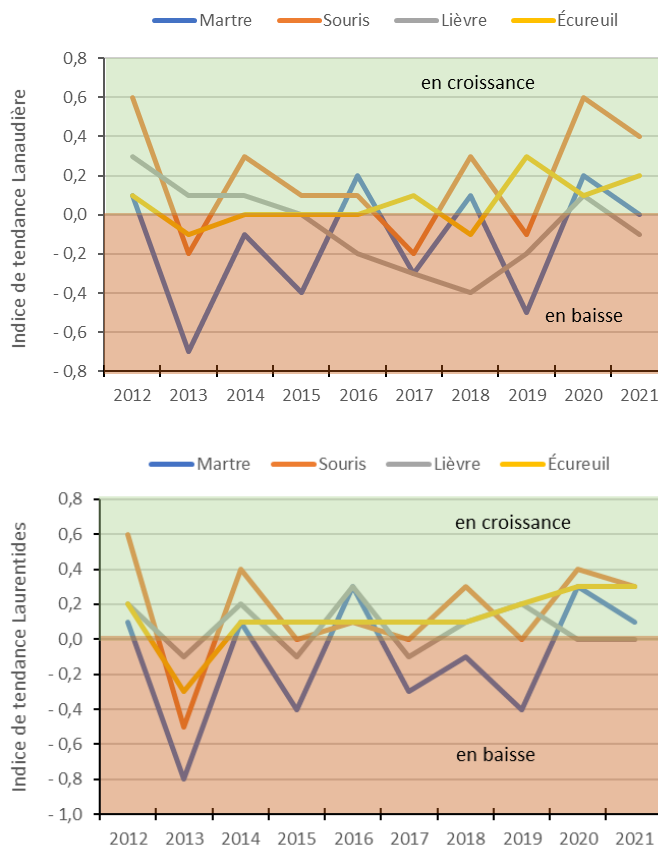
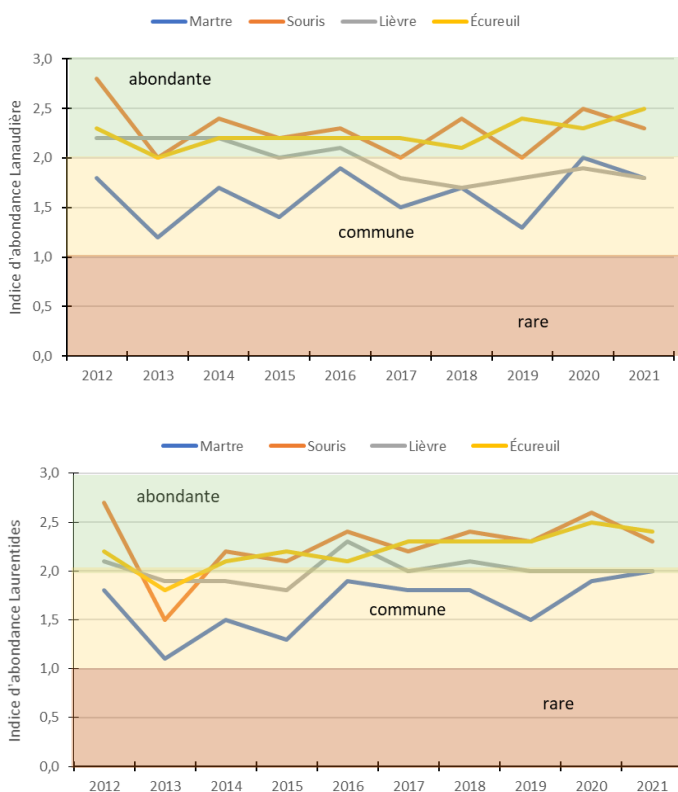
Pourcentage des martes d'Amérique piégées annuellement par date au cours des 10 dernières années

Toujours selon les informations fournies dans les carnets du piégeur, depuis 2012, plus de 80 % des captures de martes sont réalisées entre l'ouverture du piégeage, fin octobre, jusqu'à la mi-décembre environ. La proportion des martes capturées après cette période diminue rapidement pour devenir presque nulle après la mi-janvier.

Bien que l'évaluation de l'abondance soit variable d'une année à l'autre, la martre, considérée comme étant commune depuis 10 ans, a été évaluée comme étant abondante par les piégeurs en 2021-2022 dans les Laurentides. Pour les deux régions, la fluctuation de l'abondance de la martre semble directement reliée aux fluctuations d'abondance observées pour certaines de



ses principales proies, notamment les micromammifères (par exemple, les souris) et l'écureuil roux. Ces proies sont d'ailleurs majoritairement considérées comme abondantes par les piégeurs.



Tendance des populations de la martre d'Amérique et de ses principales proies, depuis 10 ans, dans les régions de Lanaudière et des Laurentides

Abondance des populations de la martre d'Amérique et de ses principales proies, depuis 10 ans, dans les régions de Lanaudière et des Laurentides

Les populations de martres et celles de leurs proies semblent connaître un cycle de croissance au cours des 10 dernières années, mis à part pour le lièvre qui présente une tendance stable, avec une absence de cycle défini.





L'évaluation du ratio mâle/femelle chez les individus capturés est reconnue comme un indicateur de l'état de l'exploitation des populations de martres. En effet, si le nombre de martres femelles capturées est supérieur au nombre de mâles, donc un ratio inférieur à 1, cela indique une tendance à la surexploitation des populations. Dans les régions de Lanaudière et des Laurentides, ce ratio calculé à partir des informations provenant des carnets du piégeur se maintient au-delà du seuil critique depuis les 10 dernières années, variant de 1,4 à 2,3 et s'établissant autour de 2,2 pour la dernière année. On peut donc traduire cette proportion de la façon suivante : pour chaque femelle capturée, les piégeurs capturent 2,2 mâles. Il n'y aurait donc pas de surexploitation de la martre dans la région.



À partir de l'ensemble des données colligées, nous pouvons conclure que la population de martres est en bonne santé dans la région. Son exploitation est à un niveau durable, et les indicateurs de tendance et d'abondance de la population fluctuent de la même façon que ceux de ses principales proies. Dans la dernière décennie, on constate une augmentation de la population laissant indiquer qu'elle tend à obtenir le statut d'espèce abondante.

État des populations d'animaux à fourrure

Un des constats généraux qu'il est indéniable de faire est que la commercialisation du castor est en baisse continue depuis de nombreuses années. La saison 2021-2022 ne fait pas exception, avec 1 825 peaux offertes sur le marché, comparativement à 2 017 fourrures l'an dernier.

Dans Lanaudière, les principaux constats de la dernière saison sont une baisse de la récolte de belettes, de coyotes et de rats musqués, alors que le pékan a fait un bon de 35 % dans les prises enregistrées. En 2021-2022, pour les Laurentides, le nombre de fourrures commercialisées est généralement inférieur à l'année précédente, à l'exception de la martre, de la loutre et du coyote.

Le tableau plus bas illustre l'abondance et les tendances des populations des différentes espèces à l'échelle régionale et provinciale pour la saison 2021-2022. Ce portrait provient de l'ensemble des carnets du piégeur du Québec. À la lumière de ces informations, nous pouvons constater que la majorité des espèces sont stables, à l'exception de la mouffette qui semble en baisse dans Lanaudière. De plus, à part le lynx roux qui est rare, toutes les espèces sont communes ou abondantes dans les deux régions.

Comme vous pouvez le constater, les informations colligées à partir du carnet du piégeur nous permettent d'établir les bilans annuels et d'avoir un portrait de la situation des populations des animaux à fourrure. Nous vous encourageons donc à continuer de nous fournir votre carnet du piégeur complété, essentiel au suivi des animaux à fourrure. Si vous avez besoin d'information ou désirez recevoir un carnet, n'hésitez pas à joindre le bureau régional du MFFP. Vous pouvez aussi vous procurer le carnet en ligne au lien suivant : [Carnet du piégeur \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca).



	Abondance			Tendance		
	Lanaudière	Laurentides	Province	Lanaudière	Laurentides	Province
Belettes	Commun	Abondant	Abondant	→	→	→
Castor	Abondant	Abondant	Commun	→	→	→
Coyote	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Loup	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Loutre de rivière	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Lynx du Canada	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Lynx roux	Absent	Rare	Rare	→	→	→
Martre	Commun	Abondant	Commun	→	→	→
Mouffette rayée	Commun	Commun	Commun	↓	→	→
Pékan	Commun	Abondant	Commun	→	→	→
Rat musqué	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Raton laveur	Commun	Commun	Commun	→	→	→
Renard roux	Abondant	Abondant	Commun	→	→	→
Vison	Commun	Abondant	Commun	→	→	→

Actualités

Actualités provinciales

En collaboration avec la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), le MFFP a publié deux nouvelles foires aux questions pour les piégeurs et les titulaires d'un bail de droits exclusifs de piégeage au Québec : ftgq.qc.ca/faq-bail-tp/.

Au cours de l'été 2022, le MFFP a modifié et remplacé les formulaires (ML-414) contenus dans le **Registre des transactions commerciales de fourrures d'animaux sauvages à l'état brut du Québec**, formulaires qui s'adressent aux commerçants de fourrures pour la saison 2022-2023. Les nouveautés permettront notamment de mieux documenter la provenance (zone de chasse) des fourrures brutes exploitées par la chasse (sportive et autochtone) pour l'ours noir, le coyote, le loup, le renard arctique, le renard roux et le raton laveur. De plus, des cartes ont été ajoutées au Registre afin de faciliter le repérage des zones de chasse ou des UGAF pour établir la provenance des captures. Finalement, une section a été ajoutée afin d'inscrire, s'il y a lieu, le numéro du terrain de piégeage pour faciliter la comptabilisation du

seuil commercial d'exploitation (ou 5-15) d'un locataire de droits exclusifs de piégeage du Québec.

Le MFFP a récemment mis à jour la section sur le Piégeage au Québec sur son site Internet. Dorénavant, les clients peuvent trouver une information plus facilement à partir de mots clés inscrits dans un moteur de recherche. Pour consulter les nouveautés : Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage.

Au cours de la dernière année, un nouveau modèle de piège certifié selon les Normes internationales de piégeage sans cruauté a été ajouté dans la liste du Québec. Cette modification concerne un piège destiné à une utilisation obligatoire pour la capture mortelle du rat musqué, des belettes et de l'hermine. Par ailleurs, certaines illustrations des pièges certifiés ont été révisées. Pour consulter la **liste des pièges certifiés** (obligatoires ou recommandés) avec leur fiche d'illustrations : Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage/engins/liste-pieges-certifies.



Actualités régionales

Il est encore temps pour vous, détenteurs d'un bail de droits exclusifs de piégeage, de transmettre vos coordonnées (adresse, téléphone et courriel) ainsi que votre consentement à ce qu'elles soient transmises aux intervenants concernés du MFFP et aux entreprises privées en foresterie, afin de vous assurer d'être consultés lors de la planification de travaux d'aménagement forestier touchant votre terrain. Pour ce faire, ou pour toute autre demande d'information, vous pouvez joindre votre répondante régionale, Mme Mariane Moffatt Bergeron à l'adresse suivante :

mariane.moffattbergeron@mffp.gouv.qc.ca

Des nouvelles des projets de recherche

Suivi des populations d'ours noirs

Depuis 2015, le MFFP mène une étude sur les populations d'ours noirs dans quatre régions du Québec (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais et Gaspésie). L'objectif est d'obtenir des données sur les paramètres de reproduction et de survie de l'espèce afin d'assurer une saine gestion des populations.

Au cours du projet, 421 ours ont été capturés, dont 197 ont été munis d'un collier émetteur, d'autres n'ayant reçu qu'une étiquette de plastique rouge à l'oreille. Le projet en est à sa dernière année, mais il reste encore des ours marqués. La récolte d'un ours muni d'un collier émetteur ou d'une étiquette de plastique à l'oreille est légale. Si vous capturez un ours noir qui porte un collier émetteur, vous êtes invité à communiquer avec le Ministère afin que le collier puisse être récupéré. Si l'ours porte seulement l'étiquette de plastique, sans collier émetteur, vous êtes également invité à en informer le Ministère. Ces renseignements nous permettront de calculer les taux de mortalité, une donnée nécessaire au succès du projet! Le numéro de téléphone à composer est imprimé au dos de cette étiquette.



De plus, chaque année, le MFFP analyse des dents d'ours noirs chassés et piégés pour déterminer leur âge et ainsi assurer le suivi adéquat des populations au Québec. Si vous avez été sollicité à cet effet et que vous n'avez pas encore retourné vos échantillons, il est encore temps de le faire! Votre collaboration est essentielle à la gestion de l'ours. Pour obtenir plus de détails sur la collecte de dents d'ours noir, vous pouvez consulter la page Quebec.ca/dents-originaux-ours. D'ailleurs, vous pourrez consulter les résultats d'âge des années passées sur cette même page.

Suivi des populations de lynx

Le MFFP a amorcé un projet visant à mettre en place un système de suivi des populations de lynx. Durant la première phase du projet, il a testé des indicateurs basés sur des méthodes non invasives (qui ne nécessitent pas la capture des animaux), telles que les caméras de chasse et la collecte de poils. Les caméras ont permis de détecter des lynx dans 32% des sites (9% dans Capitale Nationale, 19% dans Chaudière-Appalaches et 69% en Abitibi), alors que les pièges à poils l'ont fait dans 13% (0% dans Capitale Nationale, 13% dans Chaudière-Appalaches et 25% en Abitibi). À compter de cette année, la deuxième phase du projet prévoit d'ajouter d'autres approches : dénombrement de pistes dans la neige et capture de lynx. Les lynx seront équipés d'un collier émetteur et d'un accéléromètre, un petit appareil permettant de connaître le niveau d'activité des animaux (au repos, en déplacement [marche] ou en chasse [course]). Le projet sera réalisé en Abitibi en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).



L'habitat du pékan

Le MFFP souhaite développer des modèles de qualité de l'habitat (MQH) pour plusieurs espèces sensibles à l'aménagement forestier, dont le pékan, dans le cadre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts. En collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, un projet est en cours pour mieux connaître la sélection de l'habitat du pékan, ce qui permettra ensuite de créer le MQH. Des pékans ont été capturés et équipés de colliers émetteurs GPS, principalement au Témiscamingue. De plus, afin d'intégrer également des observations pour le sud du Québec, des suivis de pistes dans la neige ont aussi été réalisés, et des pièges photographiques ainsi que des pièges à poils ont été installés dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

